

M. ANDRÉ MESSAGER :

Les comptes rendus des œuvres dramatiques et lyriques n'étant plus que des articles d'information et les critiques n'ayant, à quelques exceptions près, aucune compétence qui justifie leurs fonctions, je trouve que deux séances réservées presque uniquement à ces messieurs sont tout à fait inutiles.

Ils ne viennent presque jamais à la première, s'ils ont assisté à la répétition générale, d'où des salles à moitié vides et, partant, glaciales ; alors à quoi bon leur réserver des places qu'ils n'occupent pas ? Quelques-uns daignent donner leurs places à quelque fournisseur, sans avoir conscience de l'incorrection de ce procédé qui les assimile à un invité qui se ferait représenter par son valet de chambre auprès du maître de maison qui l'aurait prié à une soirée.

Donc, que l'on supprime au moins un des deux services, celui de première de préférence, jusqu'au jour où on supprimera les deux, quand on aura bien constaté que la critique peut être nuisible aux pièces et aux auteurs, mais n'a jamais pu les soutenir ni les relever.

A. MESSAGER.

M. FÉLIX GALIPAUX :

Etant donné que le lendemain d'une première, vous rencontrez des gens qui vous disent :

— Eh bien, hier soir, ça a-t-il marché?... Parce que vous savez, les journaux...

Je suis pour la suppression radicale des comptes rendus.

La camaraderie, d'une part, et le parti pris de l'autre, ont tué la critique dramatique sincère.

Alors, que les directeurs de théâtre fassent comme leurs confrères de music-hall...

Qu'ils paient leur réclame.

La meilleure publicité est faite par le spectateur satisfait.

Il est certain, que je vous écris là des choses qui ne sont pas près d'être mises à exécution, mais vous me demandez mon avis... le voilà.

FÉLIX GALIPAUX.